Première année. | N° 8 | Dimanche 20 mars 1864

LE SAUVEUR DES PEUPLES

JOURNAL DU SPIRITISME

PROPAGATEUR DE L'UNITE FRATERNELLE

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Bureaux à Bordeaux, cours d'Aquitaine, 57

DIRECTEUR-GÉRANT : A. LEFRAISE

ABONNEMENTS

Bordeaux.................... 6 fr.
Départements et Algérie.... 7 fr.
Etranger continental........ 10 fr.
Amérique, pays d'outre-mer. 14 fr.

Les abonnements se paient d'avance dans les bureaux ou en mandats sur la poste au nom du directeur-gérant. Ils sont aussi reçus par l'intermédiaire de tous les libraires et directeurs de poste.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an. Les abonnements partent du 1er février. Aux personnes qui s'abonnent dans le courant de l'année on envoie les numéros parus.

Un numéro séparé, pris au bureau, 10 c.; par la poste, 20 c. pour toute la France.

AVIS

Les lettres ou envois quelconques non affranchis seront refusés.

Les communications ou articles de fond, envoyés par des collaborateurs bienveillants, seront soumis à l'examen du comité de rédaction et inscrits à tour de rôle, s'il y a lieu de les insérer.

Il sera rendu compte des ouvrages pour ou contre le Spiritisme, lorsque deux exemplaires nous auront été remis.

CHARITE
Tu aimeras ton prochain comme toi-même.
(Matthieu, XXII, v. 39.)

FRATERNITÉ UNIVERSELLE
Que tous ne soient qu'un.
(Jean, XVII, v. 21.)

VÉRITÉ
Je suis le chemin, la vérité et la vie.
(Jean, XIV, v. 6.)

AVIS

Plusieurs journaux nous ont été retournés, avec le mot *refusé* au dos de la bande, puis réclamés par les personnes auxquelles ils étaient adressés. D'où résulte pour nous la crainte fondée qu'ils nous sont retournés en dehors de la volonté des destinataires. L'envoi du Journal étant fait avec le plus grand soin, nous engageons les personnes qui ont des réclamations à faire, à rechercher la cause de l'irrégularité et à nous la signaler.

—

Nous prions nos abonnés qui ne nous ont pas encore adressé le montant de leur abonnement ou tout au moins leur adhésion formelle, de le faire promptement, s'ils veulent éviter tout retard dans l'envoi du Journal.

REVUE

LE DIABLE EXISTE-T-IL ET QUE FAIT-IL?

(Suite.)

Après cette digression, qui avait pour but de démontrer que les huit évêques cités ne peuvent entraîner le consentement de tous les autres évêques, revenons à M. Delaporte et à son nouveau *Diable* de 60 centimes.

M. Delaporte examine l'objection suivante :

« EST-CE DONC UNE GRANDE FAUTE DE CONVERSER AVEC LES ESPRITS, POURVU QU'ON NE SACRIFIE PAS SA FOI? »

« Très certainement, répond le savant théologien. La conversation des méchants, quels qu'ils soient, est pleine de dangers. La nécessité ou la charité seules l'excusent. »

En supposant que les spirites ne communiquent qu'avec de mauvais esprits, qui pour vous sont le diable, vous admettez néanmoins qu'il est permis ou excusable de le faire, si c'est la nécessité qui y oblige, ou si l'on est mu par un sentiment de charité. Il vous a bien fallu glisser ce correctif dans votre réponse, monsieur le professeur; mais qu'il nous soit permis de vous faire remarquer le prodigieux hurlement qu'il produit à côté de ce vieux proverbe, vrai quelquefois, mais déplacé en cette circonstance : « Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es. » Si vous le mettez ainsi au service de toutes les circonstances, quelles qu'elles soient, desquelles vous voulez tirer parti, n'est-il pas au moins inconvenant quelquefois, par exemple dans ce passage de l'Évangile, que vous connaissez, sans doute, nous montrant Jésus à table dans la maison de Lévi, en compagnie de plusieurs péagers et gens de mauvaise vie?

« Les scribes et les pharisiens voyant qu'il mangeait avec les publicains et les gens de mauvaise vie, dirent à ses disciples : « Pourquoi votre maître mange-t-il et boit-il avec ces gens-là? » Ce que Jésus ayant entendu, il leur dit : « Ce ne sont pas ceux « qui se portent bien, mais les malades, qui ont besoin de mé« decin. Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pé« cheurs (1). »

Vous voyez, monsieur le docteur, qu'il y a ici incohérence d'idées, tout au moins.

Plus loin, le MAGNÉTISME est mis sur le tapis, au moyen de cette question :

« QUELLE DIFFÉRENCE Y A-T-IL ENTRE LA LUCIDITÉ MAGNÉTIQUE ET LE SPIRITISME? »

« Aucune, pour le fond; seulement, dans le magnétisme, le diable a d'abord caché son jeu sous le couvert de certains phénomènes, que des causes purement physiques pourraient produire. Il a existé et il existe encore des hommes qui pratiquent le magnétisme de bonne foi. Ils sont les coopérateurs du grand ennemi sans le savoir. Le diable les sert gratis, parce que cela fait ses affaires, et attire une clientèle qu'il exploitera. Des enfants très innocents deviennent, — comme dans le Spiritisme, — ses instruments, de même qu'ils le sont quelquefois d'hommes pervers dont ils exécutent, sans s'en douter, les mauvais desseins. Les magnétiseurs les plus fameux avouent aujourd'hui l'action surhumaine des esprits dans les prodiges magnétiques. . . . .

« . . . . . Le magnétisme, comme le Spiritisme, s'est vanté d'être le bienfaiteur de l'humanité; il n'en est que le fléau. S'il a guéri ou paru guérir quelques maladies, il a, en revanche, troublé, séduit, égaré des multitudes de malheureux; il a, par la puissance despotique qu'il donne au magnétiseur sur sa victime volontaire, — même en dehors des crises, — produit des désordres moraux monstrueux. Enfin, au témoignage des princes de cet art ténébreux, lui aussi a dégoûté de la vie, et a plus d'une fois entraîné jusqu'au suicide. . . . .

(1) Marc. II, v. 15, 16, 17.

« . . . . . Le magnétisme, comme le Spiritisme, devient ordinairement fatal, dès ici-bas, à ceux qui le pratiquent. »

Nous voilà arrivés à la question de la *folie* et du *suicide*. Nous n'avons pas à démontrer, quant à présent, la mauvaise foi comme l'impuissance de cet argument; les communications nombreuses que nous aurons souvent à insérer sur ce sujet en prouveront la fausseté jusqu'à l'évidence.

Enfin, M. Delaporte s'arme de son grand épouvantail :

« Avis aux quelques catholiques qui pensent que le somnambulisme magnétique est chose innocente et même salutaire; avis à ceux qui consultent les somnambules. »

Vains efforts! De très bons catholiques, que vous avez pu effrayer eu égard au Spiritisme, parce que pour lui il faut une foi plus grande encore que pour la croyance au magnétisme; de très bons, ou plutôt de *très bonnes catholiques*, qui proscrivent de leurs maisons le Spiritisme, trouvent dans la lucidité magnétique des enseignements salutaires. Cela ne prouve qu'une chose, c'est que ces esprits ne sont pas encore suffisamment avancés pour comprendre des résultats qui ne s'appliquent pas immédiatement à la matière.

« C'est le diable aussi qui a forgé le PROTESTANTISME, *irrévocablement condamné devant la raison, par l'instabilité et l'incohérence de ses doctrines,* » dit M. Delaporte. « Bossuet l'a écrasé par cet argument irréfutable : « *Tu varies, donc tu n'es pas la vé-* « *rité*. » Le Spiritisme n'est pas moins fécond en caprices et en changements : *il varie, donc il n'est pas la vérité*. »

N'entrons pas dans la discussion des variations, monsieur le docteur; nous irions plus loin que nous ne voulons aller pour le moment. Il n'est pas possible de tout faire à la fois. Chaque question viendra à son temps.

Après le *Spiritisme*, le *magnétisme* et le *protestantisme*, voici venir le tour de la FRANC-MAÇONNERIE, classée aussi parmi les *œuvres du diable*.

Écoutez le savant professeur répondre à cette question :

« EST-CE LE DIABLE QUI EST LE CHEF DES SOCIÉTÉS SECRÈTES? »

« Question brûlante, » dit le docteur. « Satan et ses démons ont un plan dont il n'est pas très difficile de reconnaître l'existence et de suivre le développement : *dissoudre la société dont l'Homme-Dieu est le chef, et y substituer une société gouvernée par le prince des ténèbres*. Ce mystère d'iniquité s'opère en partie. L'Église catholique ne croule pas et ne croulera point; mais l'Église infernale se forme et se discipline. Elle a pour lien la haine. Elle donne les premiers postes à ceux qui haïssent davantage Jésus-Christ et son corps mystique; elle grossit ses bataillons des indifférents eux-mêmes, parce que quiconque n'est pas pour Jésus-Christ est contre lui. Des *hommes qui ne voudraient ni tuer, ni voler, hélas! des hommes qui vont à la messe*, et *qui*, peut-être, en dépit des excommunications plusieurs fois fulminées par le Saint-Siége, *communient*, nous déclarent sur l'honneur qu'ils font partie d'une société secrète, de la FRANC-MAÇONNERIE, par exemple, et que là on respecte toutes les opinions religieuses, sans excepter la leur. — Parfaitement! Le diable est un diplomate expérimenté. Il ne demande de chacun que ce qu'il peut obtenir. Il n'embusquera point le premier venu au coin d'une rue avec un poignard ou une bombe homicide; il ne chargera point un écrivain passionné, mais loyal, de faire à l'Église une guerre de calomnies quotidiennes. A chacun selon son degré d'avilissement ou d'imprudence! Celui-ci sera assassin; cet autre calomniateur; un troisième, honnête homme abusé, servira par ses cotisations à stipendier l'assassin et le calomniateur, et, par sa réputation de probité, à donner à l'association une physionomie honnête. Mais, en définitive, toute société secrète (l'accord secret d'un peuple opprimé pour chasser un conquérant oppresseur n'est point une société secrète) (1), toute société secrète est marquée au sceau de Satan..... »

Tout beau, monsieur le docteur, vous faites ici une erreur grossière. La Franc-Maçonnerie est une œuvre de charité, de dévouement pur, d'abnégation chrétienne; œuvre qui a pour but de soulager l'infortune et le malheur, de venir en aide à l'opprimé, sans espoir de récompense. Elle fait le bien pour le bien, et non par ostentation, car ses bienfaits sont toujours répandus au nom de l'œuvre commune, qui écarte tout caractère de personnalité.

Nous avons dit, monsieur le docteur, que vous faites une erreur grossière en appliquant à la Franc-Maçonnerie le portrait que vous venez de tracer. Au lieu de prendre l'endroit de la médaille, vous avez pris l'envers; car ce portrait, disons-nous, ou plutôt ce programme d'une moralité plus que suspecte, est celui des *disciples de Loyola*, et non celui des *francs-maçons*.

M. Delaporte pose ensuite sa profession de foi de la manière suivante :

« Frères inconnus qui lisez ces pages, au nom de votre dignité de chrétiens et de votre dignité d'hommes, fuyez les sociétés secrètes. La plus paisible, la FRANC-MAÇONNERIE, a, de nos jours mêmes, chassé de Portugal les filles de charité, formé en Belgique des associations pour l'extirpation des habitudes chrétiennes, et, en France, témoigné d'une manière éclatante *sa haine contre la souveraineté temporelle du Saint-Siége, condition aujourd'hui essentielle de l'indépendance de l'Église*. Que faut-il penser des autres? On a écrit que, dans les bas-fonds de quelques-unes, *Satan* a été et est encore directement et *personnellement adoré*. Il est fort naturel que les sciences occultes soient pratiquées dans les ténèbres des sociétés occultes : ce qui est certain, et par tout ce qui a transpiré de leurs complots et *par les décisions solennelles de l'Église*, c'est qu'elles sont les instruments de puissances infernales dans leur lutte contre Jésus-Christ et son peuple fidèle; c'est qu'elles sont la *synagogue de Satan*, l'armée terrestre de l'anti-christianisme, *haineuse, hypocrite, homicide*. Les sociétés secrètes sont le foyer central de la révolution, et la « *révolution*, » a dit Pie IX (Encycl., 8 déc. 1853), « *est inspirée par Satan lui-* « *même. Son but est de détruire de fond en comble l'édifice du* « *christianisme*, et de reconstituer sur ses ruines l'*ordre social* « *du paganisme*. » Le paganisme, c'est le règne public des mauvais esprits substitué à celui de Dieu. »

Le R. P. de la Miséricorde décrit ainsi les conditions fondamentales de l'institution de la Franc-Maçonnerie, rangée par lui au rang des sociétés secrètes :

« 1° *Le serment qu'on y prête est satanique;*

« 2° *L'affiliation à ces sociétés est une révolte évidente contre l'ordre social régulier;*

Preuve : il y a tout au plus un an, l'Empereur des Français a reconnu l'utilité de l'ordre maçonnique, et a nommé grand-maître de l'Ordre l'un des Maréchaux de France.

« 3° *Le droit de vie et de mort qu'on s'y adjuge* (ET QUE DE TEMPS EN TEMPS ON Y EXERCE) *est une usurpation du droit de Dieu, communiqué seulement à ses lieutenants, c'est-à-dire* AUX CONDUCTEURS VISIBLES DES NATIONS. »

(1) Opinion significative de M. Delaporte.

Il fallait bien ici laver de toute souillure de ce genre la sainte Inquisition, qui seule, sans doute, a pu tenir de Dieu un pareil droit.

Pour démontrer la véracité de ces idées fantastiques, ayant pour but de jeter le trouble et la dissension dans les familles qui peuvent avoir quelques membres appartenant à la Franc-Maçonnerie, à la doctrine spirite, au protestantisme ou s'occupant de magnétisme, ouvrons l'histoire, et demandons-nous si les personnages dont il va être question étaient spirites, magnétiseurs, protestants ou francs-maçons.

Le moine Jacques Clément, assassin de Henri III, était-il protestant ou dominicain?

Est-ce un disciple du Spiritisme ou de Loyola, ce Pierre Barrière, dont le bras armé faillit ôter la vie à Henri IV ?

Est-ce des mains des protestants ou de vos collègues que Jean Chatel reçut le couteau qui devait frapper le même roi ?

Est-ce pour avoir prêché l'obéissance aux rois ou pour avoir fait l'apologie du régicide que le Père Guignard, de la très humble compagnie de Jésus, fut pendu en place de Grève?

Vous nous prouverez peut-être un jour que Ravaillac, celui qui, mieux dirigé et plus fanatisé que ses devanciers, ne manqua pas Henri IV, était franc-maçon. Mais pour cela, vous aurez soin de faire disparaître le tableau, peint alors par les soins de vos collègues, représentant l'assassin montant au ciel plein de gloire, tandis que Henri IV, sa victime, est précipité aux enfers.

Arrêtons-nous dans ces citations, car nous aurions des volumes à écrire, seulement pour les faits connus et bien constatés par l'histoire. Que serait-ce donc si des milliers d'autres faits n'étaient encore couverts du voile !

(*A continuer.*) A. Lefraise.

COMMUNICATIONS SPIRITES

UN MÉDIUM VOYANT ET PARLANT

Il y a une quinzaine de jours, un spirite convaincu, appartenant par son labeur à la classe ouvrière, vint nous visiter et nous prier de rendre à toute une famille, habitant les environs de Bordeaux, le service de lui ouvrir les yeux à la lumière spirite. Heureux de mettre en pratique la maxime grande et noble qui nous dit : « *Faites à autrui ce que vous voudriez qu'on fît pour vous-même,* » nous prîmes rendez-vous pour le lendemain dans notre cabinet.

Six personnes se présentèrent : l'introducteur, trois femmes (mère, sœur et belle-sœur de l'esprit à évoquer), le frère et un ami du défunt.

Il y avait un mois environ que J. D....., appelé en famille Édouard, était décédé. Il était jeune encore, et les qualités de son cœur lui avaient attiré beaucoup d'amis. Édouard était spirite ; et dans sa famille d'honnêtes artisans, il avait essayé d'implanter la foi à la nouvelle révélation. Mais sa parole n'était point écoutée; il était traité comme un fou par ceux-là même qu'il voulait éclairer. Son esprit quitta son enveloppe terrestre avant qu'il eût pu obtenir aucun résultat.

Mais, depuis cette époque, la belle-sœur du défunt, à laquelle celui-ci avait toujours témoigné de son vivant une estime et une affection particulières, se sentait tourmentée. Parlait-on, au sein de la famille, d'Édouard, dont on déplorait la perte, Mme D..... se trouvait, malgré elle, prise d'un besoin d'écrire ; il lui fallait un crayon, du papier. — Il est à remarquer que Mme D..... n'a jamais su écrire. — Elle traçait alors avec une grande rapidité des lignes d'un aspect toujours uniforme, mais point de caractères intelligibles. D'un autre côté, la mère du décédé voulut essayer ; elle, qui sait écrire, obtint avec la même rapidité des lignes toujours uniformes, mais point de caractères intelligibles.

Ainsi, ces deux personnes, l'une sachant écrire, l'autre ne le sachant pas, obtiennent, sous l'influence de l'esprit, un résultat identique. N'est-ce pas un fait digne de remarque?

Tels sont les faits qui nous furent préalablement racontés et que nous vérifiâmes, séance tenante, par une expérience ; nous ajouterons que, pour arrêter les mouvements de sa main droite, tenant le crayon, Mme D..... était obligée de l'en arracher au moyen de la gauche, et d'appuyer fortement sa main sur la table.

Il nous fut raconté par Mme D..... que souvent elle voyait son beau-frère, soit le jour, soit la nuit ; qu'elle le reconnaissait parfaitement, qu'il était le même qu'elle l'avait connu vivant ; qu'enfin elle l'entendait lui parler avec sa voix ordinaire.

Aussitôt après ce récit, Mme D....., parfaitement éveillée, mais dont la figure prend une expression extatique, tournant la tête, s'écrie :

« Mais il est là, ne le voyez-vous pas? Il est avec nous, il nous touche. »

Et du regard elle interroge tous les assistants.

« Il veut me parler, dit-elle ; il veut me parler, oui, oui, je l'entends. »

La mère de l'esprit Édouard, dominant moins que les autres assistants l'émotion de son cœur, pleurait, sanglotait devant les phénomènes qui se produisaient.

Nous procédâmes alors à une évocation régulière, après avoir obtenu de l'esprit une réponse affirmative à cette question :

« Pouvez-vous entretenir avec nous une conversation par le moyen de votre belle-sœur? — R. Oui. »

Dès cette première parole, tous reconnaissent la voix qu'avait l'esprit évoqué lorsqu'il était encore sur cette terre.

L'évocateur: « Êtes-vous heureux? — R. Oui. Ma mère, ne pleurez pas; mère, ne pleurez pas! Ma belle-sœur sera médium écrivain.

D. Et votre mère? — R. De même. Je le leur apprendrai. Ce sera long.

D. Voyez-vous votre père? — R. Oui. Il n'est pas heureux, mais il guérira. (Le père est malade depuis plusieurs années.) Soignez-le bien. Bonne nourriture; frottez-le avec de la pommade camphrée; qu'il prenne des bains de pieds. Vous serez contents.»

L'esprit continue spontanément :

« Ne m'oubliez jamais. Ne pleurez pas, ma mère; vous me faites mal. Ne faites pas de peine à mon père.

« Mon frère est là ! »

S'adressant à celui-ci :

« Tu iras bientôt mettre ta croix. (Le frère de l'esprit avait préparé une simple croix de bois, qui n'était pas encore terminée.) Je te serai obligé. Tu sais ce qu'il y faut mettre. Je ne veux rien de grand. Vous irez me voir. Vous ne me verrez point, mais je serai parmi vous. Vous planterez de petites fleurs sur ma tombe.»

S'adressant au médium lui-même, l'esprit ajoute :

« Toi, ma belle-sœur, je t'estime. J'aime tes enfants. Oblige les enfants de ma sœur à se rendre avec les tiens... Je te fatigue, pauvre, tu es souffrante... »

A son frère :

« Mon frère, soigne ta femme ; tu ne sais ce que tu fais en la négligeant; si tu continues, tu feras bientôt pour elle ce que tu fais en ce moment pour moi; mais soigne-la, tu la sortiras. »

L'esprit indique ce qui suit comme moyens de préservation :

« Bon bouillon, bonne nourriture, huile de foie de morue.

« Qu'elle ne travaille pas tant! L'ouvrage qu'elle va entreprendre va bien la fatiguer. (L'esprit fait allusion à un travail horticole que le médium exécute chaque année à cette époque.) Il ne faut pas se préoccuper du désir de ramasser de l'argent; contente-toi de ce que tu auras; ménage ta femme. Tu ne retrouveras pas ce que tu perdras; tu ne la remplaceras pas....

« Je t'aime, mon frère, Jacques D..... Mes compliments à toute la famille.

« Au revoir. Assez. Adieu. Assez pour le moment... Vous serez heureux tous ce soir. « J. D..... (ÉDOUARD). »

L'esprit continue, s'adressant à l'évocateur, qu'il appelle par son nom :

« Merci, monsieur L......., je vous suis bien obligé. »

A sa mère :

« Ne pleurez pas, ma mère. »

Au médium :

« Va contente. »

A sa mère :

« Pauvre mère, ne pleurez pas; vous me fatiguez.

« C'est assez, retirez-vous. »

La séance fut levée après cette recommandation.

Trois jours après cette séance, nous nous rendîmes, sans qu'on nous attendît, chez Mme D....., médium, dont il vient d'être parlé. Nous la rencontrâmes en chemin, et elle nous dit que deux jours auparavant elle avait été avertie par un pressentiment de notre visite, que le souvenir lui en venait alors. Nous nous rendîmes avec elle chez sa belle-mère, où, sans que rien fût préalablement convenu à cet égard, toute la famille se trouvait réunie, bien que Mme D..... crût que son mari et ses beaux-frères dussent être absents à cette heure-là.

Une nouvelle séance eut lieu, dans laquelle l'esprit, par la bouche du médium, nous remercia avec effusion d'être venu près de sa famille.

« Oh! quel bonheur! dit-il, c'est Dieu qui vous envoie; vous apportez la paix dans la maison!.... »

Des phénomènes analogues à ceux qui s'étaient manifestés dans la précédente séance se produisirent de nouveau. Puis l'esprit, élevant la voix avec autorité, dit :

« Avez-vous la foi? »

Personne ne répondant :

« Répondez donc! dit-il. Gentil, tu ne crois pas!... » s'adressant avec force à l'un de ses beaux-frères, incrédule jusque-là.

Celui-ci déclare qu'il n'a pas cru jusqu'à ce moment.

« Cesse, répond l'esprit, tu me fatigues. »

Il reprend :

« Il y en a un autre... Réponds!... »

Un deuxième personnage, mari d'une sœur du défunt, répond alors, confessant humblement qu'il n'avait pas cru jusque-là, mais qu'à l'heure qu'il est il croit.

« C'est bien, répond l'esprit. Oh! quel bonheur! Je me perds, je suis trop content! »

S'adressant encore à sa mère, qui pleure :

« Ne pleurez pas... Elle pleure toujours! »

A ce moment, une sorte de lutte s'engage entre l'esprit Édouard et un autre esprit qui se présente.

« Non, je ne veux pas, dit Édouard, ce n'est pas ton tour, c'est le mien; je ne veux pas; elle m'appartient! »

Il quitte cependant la place, en affirmant d'abord que ce n'est pas un mauvais esprit qui se présente. L'esprit inconnu dit :

« Cher beau-frère, réponds-moi. »

L'évocateur : « Quel est votre beau-frère? — R. Émil... D..... Émil... D....., réponds-moi. Vous m'avez oubliée. »

L'esprit, interrogé sur son individualité, répond :

« C'est l'esprit de l'épouse G......., qui se joint à ceux qui l'aimaient tant!

« Vous ne me venez pas voir! »

Après beaucoup de détails et de reproches sur l'oubli dans lequel on le laisse, l'esprit déclare se nomme Marie G........

Il cède la place à l'esprit Édouard, qui charge ses parents de voir un de ses amis, nommé Léonce, pour lui raconter les faits qui se produisent.

Sur la demande de l'évocateur, qui tend à cet effet la main au médium, l'esprit, se servant de cet autre organe comme il s'est servi de la bouche de son instrument pour se manifester par la parole, saisit la main tendue, et, dans une vigoureuse étreinte, renouvelle ses remercîments à l'évocateur pour le bonheur qu'il lui a procuré, en l'aidant à convaincre sa famille.

VARIÉTÉS

On lit dans le *Courrier de la Gironde :*

« La reine Victoria se rend deux fois par jour au mausolée qu'elle a fait élever à Frogmore pour le prince Albert, et qui est maintenant surmonté de la statue du prince-époux.

« Ce fait confirme ce que les journaux ont publié, il y a quelques jours, sur la pratique des manifestations spirites attribuées à Sa Majesté britannique. »

—

A en croire le *Journal du Hâvre*, une nouvelle mine d'or, découverte dans les flancs de la foi aveugle, serait en cours d'exploitation. On lit dans ce journal :

« Un marchand d'eaux minérales a eu l'heureuse idée de faire apporter, par mer et chemins de fer, plusieurs centaines de bouteilles d'eau du Jourdain pour baptême, qu'il vend 25 fr. la bouteille. Les enfants baptisés avec cette eau seront-ils plus chrétiens? »

BIBLIOGRAPHIE

Annali dello Spiritissimo. Tel est le titre d'une nouvelle revue spirite publiée à Turin, sous la direction de M. Teofilo Coreni. Cette revue contient des articles de fond et des communications spirites d'une haute portée. Nous ne doutons pas qu'elle réussisse à apporter la lumière de la vérité à ceux qui la cherchent de bonne foi.

Il n'y a que peu de jours que nous signalions les progrès faits en Europe par la science spirite. C'est une traînée de poudre qui, heureusement pour notre pauvre humanité, s'enflamme de toutes parts pour l'éclairer, la moraliser, en la ramenant dans la bonne voie, de laquelle l'obligation de la foi aveugle l'avait fait dévier, en éteignant toute croyance religieuse.

—

Il nous a été remis une petite brochure ayant pour titre : *Réponse à M. Octave Giraud à propos de ses attaques contre le Spiritisme*, par M. J. Robert.

Ce petit livre, qui témoigne de la profondeur des convictions de son auteur, renferme un exposé très vrai des arguments qui s'élèvent en faveur de la doctrine spirite contre ses contradicteurs.

A l'époque où il a été écrit, le Spiritisme n'était pas dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui. Alors, il était tourné en dérision; aujourd'hui, il a franchi cette phase de toute science naissante, et ses contradicteurs d'autrefois lui rendent la justice qui lui est due, en la mettant tout au moins au rang d'une science qui vaut la peine d'être étudiée.

Pour tous les articles non signés :
Le Directeur-Gérant : A. LEFRAISE.

BORDEAUX. — Imprimerie A.-R. CHAYNES, cours d'Aquitaine, 57.